

**IMPACT SOCIAL DE LA CRISE SANITAIRE
QUESTIONNAIRE DE SUIVI TRIMESTRIEL DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES**

DONNÉES PORTANT SUR LES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2021

La crise sanitaire en cours depuis l'an dernier a un impact majeur sur la situation sociale dans le pays, et de nombreuses remontées de terrain font état d'une augmentation mais aussi d'une évolution des profils des personnes qui font appel aux services d'aide sociale. Dans ce contexte, la DREES est chargée de mettre en oeuvre plusieurs outils de suivi réactif de ces évolutions au fil du temps. En particulier, elle crée une enquête trimestrielle temporaire sur le fonds d'aides aux jeunes (FAJ) auprès des conseils départementaux, qui a pour objectif de disposer de quelques informations très régulières sur les recours aux FAJ : nombre de bénéficiaires, leur profil et les montants engagés.

Conscient de la charge que peuvent représenter les enquêtes, nous avons conçu un questionnaire relativement court.

Cette première collecte porte sur la situation aux mois de janvier, février et mars 2021. Afin de pouvoir analyser la situation actuelle au regard de celle d'avant crise, il vous est demandé des **informations complémentaires sur les années 2019 et 2020 (second onglet)**. Cela ne sera plus le cas pour les collectes trimestrielles suivantes.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation, indispensable à une meilleure connaissance des difficultés que peuvent rencontrer les populations les plus précaires et les services qui leur viennent en aide.

Ce questionnaire est à renvoyer au format Excel à l'adresse drees-faj@sante.gouv.fr au plus tard le vendredi 7 mai 2021.

Pour tout renseignement, contacter la DREES :

Sarah ABDOUNI
Tél. : 01.40.56.88.14
Courriel : drees-faj@sante.gouv.fr

Personne(s) pouvant être contactée(s) au sujet de ce questionnaire

Numéro du département	
Nom	
Titre / Fonction	
Téléphone	
Courriel	

1. BUDGET ET UTILISATION DU FAJ

	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021
Montants provisionnés (en €) *			
Montants consommés (en €) *			
dont financement d'aides individuelles (en €)			
dont financement d'aides collectives (en €)			

* il s'agit du montant total du FAJ : la contribution financière du conseil départemental et des autres partenaires pour la période concernée.

2. AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES (1)

(1) Il s'agit ici de dénombrer des aides attribuées (ou demandées le cas échéant) et non des personnes. Une même personne peut être bénéficiaire (ou demandeuse) de plusieurs aides du FAJ, elle est alors comptée autant de fois que d'aides perçues ou demandées.

Nombre d'aides :

	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021
Nombre d'aides attribuées			
dont aides d'urgence			
Nombre d'aides demandées*			

* il s'agit du nombre d'aides attribuées, refusées ou en attente.

Finalités des aides individuelles attribuées*

NOMBRE D'AIDES	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021
Alimentaire			
Transport (dont aide au permis de conduire)			
Formation			
Logement / hébergement			
Autres**			
Inconnu			
Total du nombre d'aides attribuées	0	0	0

* Si une aide a plusieurs finalités, la classer selon la finalité principale.

** La catégorie "Autres" correspond aux aides pour le soutien à la recherche d'emploi, pour la santé, les aides en attente de paiement et les autres aides.

3. CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES (2)

(2) Il s'agit ici de dénombrer les bénéficiaires. Si une même personne a perçu plusieurs aides du FAJ, elle ne doit être comptabilisée qu'une seule fois dans chaque case de ce tableau.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021
Selon l'âge au moment du dépôt de la demande			
Moins de 18 ans			
18-20 ans			
21-24 ans			
25 ans ou plus			
Inconnu			
Selon la situation d'activité			
En emploi ou stage rémunéré*			
Scolarisé/Étudiant, sans emploi ni stage rémunéré			
Ni scolarisé, ni en emploi, ni en stage			
Autres			
Inconnu			
Total du nombre de bénéficiaires sans double compte**			

* CDI, CDD, Intérim, contrat aidé, contrat d'apprentissage, d'alternance ou stage rémunéré. Par exemple, un étudiant ayant un emploi ou un stage rémunéré sera comptabilisé dans cette catégorie.

** Un jeune qui a bénéficié de plusieurs aides du FAJ ne doit être comptabilisé qu'une seule fois.

**IMPACT SOCIAL DE LA CRISE SANITAIRE
QUESTIONNAIRE DE SUIVI DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES**

DONNÉES PORTANT SUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET LE MOIS DE FÉVRIER 2020

Dans cet onglet, sont collectées les mêmes données quantitatives que dans le premier onglet, mais sur des périodes antérieures à 2021. Il ne sera donc à renseigner que lors de cette première vague trimestrielle de l'enquête. Ces données historiques sont indispensables pour analyser les évolutions récentes : comparaison des données annuelles récentes avant crise aux données plus anciennes déjà collectées, et comparaison entre des données mensuelles de 2021 et des données mensuelles de 2020.

1B. ACTIVITE DES SERVICES

Au cours du mois de février 2021, en comparaison au mois de février 2020 :

Sélectionnez votre réponse dans la liste déroulante

L'activité concernant le FAJ a-t-elle été ?	Sélectionner dans la liste
---	----------------------------

Le temps de traitement des demandes a-t-il été ?	Sélectionner dans la liste
--	----------------------------

La fréquence des commissions d'attribution a-t-elle été ?	Sélectionner dans la liste
---	----------------------------

Constatez-vous une évolution des profils des demandeurs, en termes de caractéristiques socioéconomiques, par rapport aux profils habituels des personnes faisant appel au FAJ ?	Sélectionner dans la liste
---	----------------------------

Avez-vous d'autres remarques concernant l'activité, le profil des demandeurs ou autres ?	Réponse libre à compléter dans cette cellule
--	--

2B. BUDGET ET UTILISATION DU FAJ

	Année 2019	Année 2020	Février 2020
Montants provisionnés (en €) *			
Montants consommés (en €) *			
<i>dont financement d'aides individuelles (en €)</i>			
<i>dont financement d'aides collectives (en €)</i>			

* Il s'agit du montant total du FAJ : la contribution financière du conseil départemental et des autres partenaires pour la période concernée.

3B. AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES (1)

(1) Il s'agit ici de dénombrer des aides attribuées (ou demandées le cas échéant) et non des personnes. Une même personne peut être bénéficiaire (ou demandeuse) de plusieurs aides du FAJ, elle est alors comptée autant de fois que d'aides perçues ou demandées.

Nombre d'aides :

	Année 2019	Année 2020	Février 2020
Nombre d'aides attribuées			
<i>dont aides d'urgence</i>			
Nombre d'aides demandées*			

* Il s'agit du nombre d'aides attribuées, refusées ou en attente.

Finalités des aides individuelles attribuées*

NOMBRE D'AIDES	Année 2019	Année 2020	Février 2020
Alimentaire			
Transport (dont aide au permis de conduire)			
Formation			
Logement / hébergement			
Autres**			
Inconnu			
Total du nombre d'aides attribuées	0	0	0

* Si une aide a plusieurs finalités, la classer selon la finalité principale.

** La catégorie "Autres" correspond aux aides pour le soutien à la recherche d'emploi, pour la santé, les aides en attente de paiement et les autres aides.

4B. CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES (2)

(2) Il s'agit ici dénombrer les bénéficiaires. Si une même personne a perçu plusieurs aides du FAJ, elle ne doit être comptabilisée qu'une seule fois dans chaque case de ce tableau.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	Année 2019	Année 2020	Février 2020
Selon l'âge au moment du dépôt de la demande			
Moins de 18 ans			
18-20 ans			
21-24 ans			
25 ans ou plus			
Inconnu			
Selon la situation d'activité			
En emploi ou stage rémunéré*			
Scolarisé/Étudiant, sans emploi ni stage rémunéré			
Ni scolarisé, ni en emploi, ni en stage			
Autres			
Inconnu			
Total du nombre de bénéficiaires sans double compte**			

* CDI, CDD, Intérim, contrat aidé, contrat d'apprentissage, d'alternance ou stage rémunéré. Par exemple, un étudiant ayant un emploi ou un stage rémunéré sera comptabilisé dans cette catégorie.

** Un jeune qui a bénéficié de plusieurs aides du FAJ ne doit être comptabilisé qu'une seule fois.